



## La fin des PPP pour les parcs et les jardins publics !

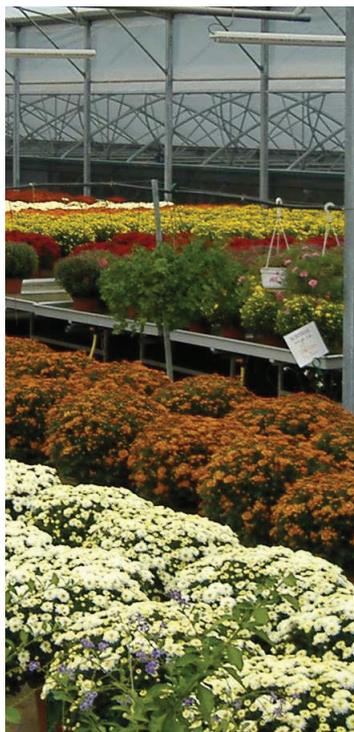
Initialement cette prohibition devait intervenir en 2020 mais l'échéance pourrait être avancée à 2016. La lubie du « zéro phyto » en ville est un argument politique valable, qui consiste à persuader les « urbains » des méfaits des produits phyto, sans régler les problèmes de la pollution urbaine classique. Cette bonne conscience écolo s'apparente à un constat d'impuissance de l'administration quant à sa capacité à respecter les contraintes imposées aux horticulteurs et paysagistes. Si la date de 2016 s'impose, il restera moins de deux ans aux collectivités publiques pour : former leur personnel aux techniques alternatives, compléter leur équipement, se débarrasser de leur stock de phyto et d'équipements. La disparition des PPP fera courir le risque de développement des espèces envahissantes, voire allergènes (ambrosie).

L'UNIPHOR interpelle les élus locaux. Si la disparition des produits phyto en ville est actée, il faut aller jusqu'au bout de cette logique. Le choix des plantes doit être relié au terroir régional, en fonction de la pédologie et de la climatologie. Les plantes doivent être cultivées localement pour un bilan carbone neutre et une meilleure acclimatation des végétaux. Pour respecter la logique du 0 phyto, les collectivités doivent se fournir localement. Elles devront réfléchir avec les professionnels locaux (horticulteurs, pépiniéristes et paysagistes) à de nouvelles méthodes de fleurissement plus écologiques et dans le cadre d'une économie relocalisée.



## UNIPHOR

29 C Bd Edgar Quinet 75014 PARIS  
Tél. : 01 43 21 43 49 Fax : 01 43 21 49 93  
Mail : bureau-uniphor@orange.fr  
site : www.uniphor.fr



## EN BREF...

### Appel en 2015

Sauf accident, une cour d'appel devrait se prononcer sur le dossier Val'hor au début 2015. Pour être un peu plus précis la décision devrait intervenir à la fin du premier trimestre.

Il est vrai que le temps judiciaire est plutôt lent, espérons qu'il ne faille pas attendre trop longtemps.

### TVA : ne rien lâcher!

Nous persistons à faire appliquer la TVA réduite à l'ensemble de la filière. Certes, aucune action n'a abouti. L'obligation pour les gouvernants d'effacer 30 ans d'incurie budgétaire est la plus forte.

Nous élaborons les éléments prouvant que la hausse de TVA est un leurre. Les destructions d'entreprises, la baisse des marges et des prix annuleront le gain fiscal. Pour la filière cette mesure, fragilise les entreprises. De plus elle n'apporte aucun gain vis-à-vis des importations.

### Toussaint

Depuis 2 ans nous interrogeons nos adhérents. Les constats des années précédentes restent valables (création, l'éclatement des familles).

A cela s'ajoute les difficultés économiques. Au final, les ventes se font sur les produits avoisinant les 10€.